

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 21 – 2017/2018 DU : 22/02/2018

PAGE 1/2

Animateur : Monsieur Jean-Charles GUIGUEN

Membres présents : MM. Philippe BRANDY – Jean Marie SARDAIN – Patrick BOURABIER

Membre invité : M Jean GUILLEN

Le PV n° 20 de la réunion de la commission SENIORS en date du 15/02/2018 est approuvé sans observation.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.188 et 190 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes, toujours selon les dispositions de l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Calendrier général

Compte tenu des conditions climatiques et des reports de certaines rencontres des coupes lors du weekend des 17 et 18 Février 2018, la commission propose une nouvelle mouture du calendrier général V6 qui sera mise sur le site ultérieurement.

Conformément au calendrier général des compétitions, pour résorber les retards, des rencontres pourront être programmés les 01, 08 et 10 mai 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

- Courriel du CO LA COURONNE, du 21/02/2018, Monsieur Jacques DENIER, pris note,
- Courriel de SL CHATEAUBERNARD, du 21/02/2018, Monsieur Fabrice ARNEAU, pris note,
- Courriel du FC HAUTE CHARENTE, du 21/02/2018, Monsieur Sébastien GIBON, pris note,
- Courriel de AS VILLEBOIS HAUTE BOEME, du 20/02/2018, pris note,
- Courriels de US LESSAC, du 19/02/2018, Monsieur Franck THROMAS, pris note,
- Courriel de FC AUBETERRE, du 19/02/2018, pris note,
- Courriel de SC MOUTHIER, du 19/02/2018, Madame Annie LAGNIER, pris note,
- Courriels du CR MANSLE, des 17 et 19/02/2018, Monsieur Pascal LABRUNIE, pris note,
- Courriel de ENT NANTEUIL/VERTEUIL, du 19/02/2018, Monsieur Jean Noel BODET, pris note,

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 21 – 2017/2018 DU : 22/02/2018

PAGE 2/2

- Courriels de AS MONS, des 15/16 et 17/02/2018, Monsieur Jacky GUILLIEN, pris note,
- Courriel du STADE RUFFEC, du 17/02/2018, Monsieur Thierry BASTIER, pris note,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h22.

L'Animateur : Jean-Charles GUIGUEN

Le Secrétaire : Jean Marie SARDAIN